## KIT DE VIE 2.0

Le problème de logement est un thème récurrent et préoccupant, qui ne se limite pas au Canada. À l'heure d'aujourd'hui, cette problématique est indissociable de notions telles que les enjeux sociaux, écologiques et économiques. Ce projet a été pour nous une occasion de poser une réflexion sur ce qu'est l'habitat d'aujourd'hui, et de demain. De plus il nous a permis de réfléchir à ce qui caractérise un espace d'habitat ou encore comment un module peut interagir seul dans un espace délimité, et enfin comment plusieurs modules peuvent interagir entre eux.

L'enjeu le plus important était de trouver un moyen rapide, efficace, modulable et responsable de loger une personne. Les itinérants, étant dans un véritable état d'urgence, le module doit pouvoir être le plus accessible possible. Pour se faire, nous avons choisi de travailler des formes simplifiées au maximum pour limiter les difficultés d'usinage et réduire les coûts de production. Ensuite, le produit devait être aussi simple d'aspect que d'utilisation : une fois réalisé, il ne nécessite aucune intervention autre que celle de l'utilisateur lui-même, et peut se moduler de façon instinctive, libre en fonction du besoin, et sans limites.

La première question à se poser était celle de l'implantation. Assez instinctivement, on allie le mangue de logement à un mangue de place. La première démarche serait donc de trouver cette place : sur les toits, dans les stationnements, les parcs...etc. Pourtant, uniquement sur le territoire de Montréal, on ne dénombre pas moins de 894 bâtiments inoccupés. 25 km2 (250.000 hectares) d'infrastructures disponibles, et pourtant non utilisées. Avec ces informations, il semble dérisoire de chercher à créer de nouvelles infrastructures extérieures. Pourquoi continuer à produire alors qu'il y a déjà un « surplus » ? Dans cette même optique, le module sera réalisé à partir de déchets de construction (retailles de panneaux et de bois), ou en matériaux écoresponsables, comme le carton. Le projet se ferait en partenariat avec des entreprises de construction/démolition, ou des entreprises de récupération comme Recy-Québec ou Ramasse. Le module ne sera donc pas un abri en tant que tel, étant donné que nous choisissons de nous implanter dans une structure existante et fermée, mais plutôt un travail sur lequel on définit un habitat dans un espace non cloisonné. L'ensemble du module pourrait se définir comme une boîte de 1m sur 1m renfermant le minimum requis pour former un espace habitable, dans une superficie déjà couverte et fermée. On y trouvera donc un lit, une table, une assise et une voir deux palissades. Cette boîte se compose de 2 séries de panneaux reliés par charnières, ainsi que 8 éléments indépendants creux (pour diminuer le poids), à mesures identiques. Une fois déployés et assemblés, ces différents éléments peuvent chacun avoir un usage distinct, et pourtant variable en fonction de l'utilisateur, et du nombre de modules utilisés. Six éléments indépendants seront nécessaires pour faire le lit, tandis que les autres pourront servir pour une petite table et chaise d'appoint. La palissade jouera un rôle de délimitation. Aussi simple soit-elle, elle permet de privatiser un espace, apporte une certaine intimité, donne une dimension définie à un espace ouvert. Dans l'optique où ce module viendrait se calquer dans un endroit existant, mais vide, la palissade servira également à définir un espace douche, ou cuisine, en fonction du besoin. Les éléments d'un module, étant indépendants, ils pourront s'associer pour créer différents espaces combinés. Dans l'optique où trois personnes viendraient occuper un espace libre, les modules se complèteraient les uns les autres pour créer des espaces de plus en plus définis et variés.

Si ce projet est d'abord pensé pour un logement de secours immédiat, il pourrait s'adapter à la vie en communauté. Les mobiles étant asociaux sans restriction, ils peuvent se déployer et se partager entre espaces privés et espaces communs.

Dans le cadre de cet exercice, il nous a été demandé d'imaginer une solution à la problématique du logement, et ce de manière écologiquement et socialement responsable. Nous avons pris ici le parti de limiter au maximum la production de nouveaux éléments, en nous servant de structures déjà existantes, mais inutilisées et en favorisant la réutilisation et le recyclage. Par la même occasion, nous avons pu définir qu'un lieu d'habitat ne se limitait pas à 4 murs, mais à une utilisation variée de différents éléments dispersés dans un espace.



KIT DE BASE FERMÉ

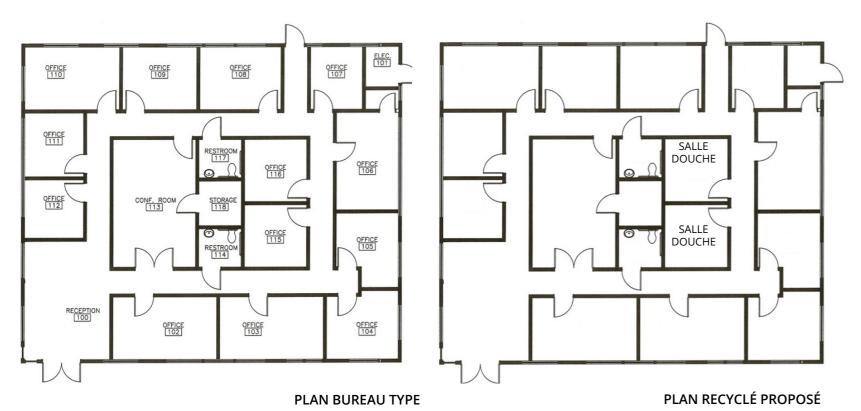


KIT DE BASE DÉPLOYÉ



KIT DE BASE DÉPLOYÉ





Nous avons l'intention de réhabilité le bâtiment afin d'y intégré des salles de douches. Pour ce faire, nous allons nous faire appel à des compagnies tels que Recy-Québec et Ramasse pour des objets ménagers.

